

**LES PESTICIDES ET LA MALADIE DE PARKINSON**

CAPERN – 051M  
C.G. – Examiner les  
impacts des pesticides  
sur la santé publique  
et l'environnement

**LA RÉALITÉ D'UNE AGRICULTRICE ET D'UN AGRICULTEUR**

**DE L'OUTAOUAIS**

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA COMMISSION PARLEMENTAIRE**

**DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET**

**DES RESSOURCES NATURELLES**

**Elizabeth McNamara, Paul-Émile Carpentier, Monique Bisson**

**Juillet 2019**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Présentation des auteurs .....</b>	<b>3</b>
<b>Pertinence du mémoire .....</b>	<b>3</b>
<b>Résumé .....</b>	<b>4</b>
<b>Le Québec des années 70 et le monde agricole .....</b>	<b>5</b>
<b>De la ferme familiale à la Ferme P &amp; E Carpentier .....</b>	<b>5</b>
<b>Quand développement, pesticides et parkinson vont de pair .....</b>	<b>6</b>
<b>Un élément déclencheur et des démarches citoyennes .....</b>	<b>8</b>
<b>Survol du point de vue scientifique .....</b>	<b>10</b>
<b>Choix de société face aux pesticides .....</b>	<b>11</b>
<b>Recommandations .....</b>	<b>13</b>
<b>Recommandations d'ordre général .....</b>	<b>14</b>
<b>Recommandations d'ordre spécifique .....</b>	<b>15</b>
<b>Conclusion et perspectives d'avenir .....</b>	<b>16</b>

## **Présentation des auteurs**

Propriétaires pendant près de 25 ans d'une ferme laitière située au 968, chemin Lépine, dans le secteur Masson-Angers de l'actuelle ville de Gatineau, Elizabeth McNamara et Paul-Émile Carpentier ont reçu respectivement un diagnostic de parkinson en 2016 et vers 2009 et doivent dorénavant composer au quotidien avec des symptômes toujours plus envahissants, ce qui signifie une prise importante de médicaments ayant très souvent des effets secondaires indésirables. Aujourd'hui, convaincus du lien entre leur exposition aux pesticides et le développement de la maladie de Parkinson, ils trouvent essentiel de participer à la commission parlementaire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries, de l'Énergie et des Ressources naturelles sur « les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce, en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois ». Pour ce faire et compte tenu des limites imposées par la maladie, ils ont demandé à Monique Bisson, linguiste à la retraite et accompagnatrice, de transposer dans un mémoire leur histoire, leurs réflexions et leurs recommandations dans le but de faire reconnaître le parkinson comme une maladie professionnelle pour les personnes exposées aux pesticides tout en visant comme objectif ultime l'élimination de ces mêmes pesticides.

## **Pertinence du mémoire**

Le présent mémoire se veut donc un complément aux mémoires politiques, techniques et scientifiques qui seront déposés à cette commission parlementaire par divers organismes. Aussi, ce mémoire, à partir de la situation vécue par Mme McNamara et M. Carpentier, veut donner des traits familiers au drame humain que connaissent ces femmes et ces hommes malades pour avoir travaillé la terre, nourri leur famille et leur communauté.

Ce mémoire n'a aucune prétention scientifique, technique voire médicale, mais, à l'occasion, des données s'appuyant sur des statistiques de recherches avérées viennent étoffer certains propos.

## Résumé

Donner la parole aux victimes de l'exposition aux pesticides dans le cadre de la commission parlementaire sur les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement nous apparaît comme un incontournable. Pour ce faire, il a été convenu qu'un mémoire serait rédigé et porterait sur la réalité d'agricultrices et d'agriculteurs atteints de parkinson à travers la réalité d'Elizabeth McNamara et de Paul-Émile Carpentier qui pendant près de 25 ans ont exploité une ferme laitière dans le secteur Masson-Angers de la ville de Gatineau.

L'histoire de la Ferme P & E Carpentier s'inscrit au cœur même des années de croissance que représentent les années 70. Pour répondre aux attentes et pressions de cette croissance, le développement de la ferme est assujéti à l'utilisation des pesticides dont les effets dévastateurs ne sont connus à l'époque ni de la population agricole ni des agronomes. Par ailleurs, un survol de la recherche scientifique permet de découvrir des études révélatrices qui établissent, aujourd'hui, un lien réel entre l'exposition aux pesticides et le développement de la maladie de Parkinson.

En outre, comment la question des pesticides est-elle traitée ailleurs dans le monde? Plusieurs exemples tirés de l'expérience de divers pays laissent entrevoir des solutions qui apparaissaient comme utopiques il y a encore quelques d'années, alors que de nos jours elles semblent d'une nécessité criante tant pour les humains que pour l'environnement.

Par la suite, des recommandations d'ordre général et d'ordre spécifique sont énoncées dans le but de faire reconnaître le parkinson comme une maladie professionnelle et pour faire en sorte que des moyens soient mis en place pour colliger des données afin de dresser le portrait le plus juste possible de cette tragédie qui frappe le monde agricole de chez nous. En conclusion, il est primordial que la population agricole du Québec se fasse entendre et se mobilise pour faire profiter toute la population de son expérience et éviter ainsi de répéter les erreurs qui ont rendu malades des femmes et des hommes qui avaient comme projet de vie de travailler la terre, nourrir leur famille et leur communauté.

## **Le Québec des années 70 et le monde agricole**

Nombre de Québécoises et de Québécois peuvent se remémorer l'effervescence qui animait les années 70 un peu partout dans le monde. Au Québec, c'était l'époque où la gestion de la croissance présentait un défi emballant pour la société en général, et ce, dans tous les secteurs d'activités, de l'enseignement à la gestion de nos terres et forêts, sans omettre, bien sûr, l'adoption de lois fondamentales pour un Québec moderne. Force est de constater que le monde agricole n'a pas échappé à cette vague de croissance liée à un développement effréné dans toutes les sphères d'activités socioéconomiques. Dans le cas de l'agriculture, ce phénomène sociétal s'est traduit par le passage d'une agriculture de « subsistance » à une agriculture « industrielle », celle-ci étant soumise aux diktats économiques du processus d'industrialisation qui exigent des productions intensives et une nécessité de maximiser les rendements. Apparaîtront ainsi des pratiques agricoles pour doubler, tripler, quadrupler à l'ère les rendements des productions de plus en plus concentrées et, par le fait même, soumettre la population agricole à d'énormes pressions pour répondre à la « demande », elle aussi en pleine expansion. Dans ce contexte, le recours aux produits chimiques, aux **pesticides**, n'était pas un choix, mais une nécessité pour demeurer compétitif au sein du marché agricole.

### **De la ferme familiale à la Ferme P & E Carpentier**

L'histoire qui suit se déroule en Outaouais, mais elle peut certes être transposée partout sur le territoire du Québec. En 1950, sur la route rurale n° 1 à Masson, les parents et les 11 enfants de la famille Carpentier vivent sur la ferme familiale où 16 vaches et des animaux de ferme leur assurent un niveau de vie tout à fait correct pour l'époque. Cette ferme qu'on peut qualifier de « subsistance », écologique avant l'heure, permet même aux parents d'offrir aux 11 enfants un accès à des études supérieures. Dans ce seul rang, 17 autres familles vivent sur des fermes familiales, alors qu'aujourd'hui un seul propriétaire cultive essentiellement du maïs de manière conventionnelle, c'est-à-dire en utilisant des pesticides, sur toute l'étendue de ces anciennes fermes.

Vers 1965, sous l'influence de l'industrialisation montante, la ferme de M. René Carpentier se transforme petit à petit tant par l'achat de nouveaux équipements que par l'augmentation de la

production. Ces investissements iront toutefois de pair avec le début de l'utilisation de produits chimiques. À la suite du décès de M. Carpentier à la fin des années 60, un des garçons, Paul-Émile, prend la relève et poursuit le développement de la ferme en s'assurant d'être à la fine pointe de l'actualité agricole pour faire de cette ferme un milieu moderne adapté à son époque. Quelques années plus tard, Paul-Émile Carpentier et sa conjointe, Elizabeth McNamara, exploiteront pendant près de 25 ans une ferme laitière d'envergure, la **Ferme P & E Carpentier**.

## **Quand développement, pesticides et parkinson vont de pair**

Au cours des années 80, la ferme compte environ 80 vaches, de nombreux animaux d'élevage, de nouveaux bâtiments et elle est reconnue comme une des productions les plus enviées de la région. Mme McNamara et M. Carpentier s'investissent pleinement dans ce projet de vie, ils sont à l'affût de nouvelles techniques, vont visiter des fermes en Europe, aux États-Unis pour en apprendre davantage sur les cultures et améliorer leurs pratiques agricoles, et ce, tout en fondant une famille de quatre enfants. Malheureusement, cet essor est également lié à l'utilisation de **pesticides** que l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada, chargée de la réglementation des pesticides au Canada, définit comme suit dans son mémoire daté du 27 mai 2019 : « Le mot « pesticides » est couramment utilisé pour désigner de nombreux types de produits antiparasitaires, tels que :

- Les herbicides, qui sont utilisés contre les mauvaises herbes;
- Les insecticides, utilisés contre les insectes;
- Les fongicides, utilisés pour lutter contre les maladies des plantes; ».

À cette époque, comme le reconnaissent nombre d'agricultrices et d'agriculteurs, il n'y avait pas de recommandations de la part des représentants des compagnies de pesticides quant à la manière d'utiliser ceux-ci et les agronomes encourageaient le recours aux pesticides, puisqu'il fallait absolument augmenter le rendement à l'acre des productions et avec les pesticides M. Carpentier reconnaît qu'en termes d'efficacité « c'était magique ». Durant toutes ces années, tous les incitatifs étaient bons pour que la population agricole du Québec délaisse l'agriculture de « subsistance » pour s'orienter vers une agriculture de production, une agriculture intensive, autrement dit vers des « fermes industrielles » où les **pesticides** seraient dorénavant des incontournables.

Paul-Émile Carpentier qui a commencé à utiliser des herbicides en 1965 a livré un témoignage des plus explicites dans le dossier mené par des journalistes de *La Presse* et paru le 15 juin 2019 : « À l'époque, l'atrazine, c'était une poudre. Le liquide est venu seulement après. Comme c'était une poudre, ce n'était jamais bien dilué. Souvent, il fallait démancher une partie de l'arroseuse pour nettoyer le résidu qui s'était accumulé là. À toutes les batches qu'on faisait, il y avait des résidus, ça bloquait. C'est là que je dis que je me suis empoisonné. »

Au fil des ans, M. Carpentier commence à se douter que quelque chose cloche et qu'il y a un problème lors de l'arrosage des grandes cultures de maïs, de grains et de blé avec des pesticides, surtout lorsque des voisins commencent à lui dire que « ça sent drôle » lorsqu'il arrose. En outre, en 1986, quand sa conjointe est enceinte de leur quatrième enfant, il demande à leur « homme engagé » de ne pas arroser les champs avant l'accouchement de celle-ci, prévu pour le 30 septembre, parce qu'il se dit que ce n'est sûrement pas « bon » et pour la maman et pour le bébé. Pendant toutes ces années, Mme McNamara, quant à elle, s'occupe de la traite des vaches et, bien que ne travaillant pas aux champs, elle est exposée aux vapeurs des pesticides répandus sur ceux-ci.

Aujourd'hui, les deux agriculteurs sont atteints de la **maladie de Parkinson**, maladie qui s'est infiltrée de manière sournoise, insidieuse au cœur même de leur vie et de leur famille. Dans le cas de M. Carpentier, qui a été en contact direct avec des pesticides pendant une trentaine d'années, le diagnostic est tombé il y a une dizaine d'années. En ce qui concerne Mme McNamara, elle a reçu un diagnostic de parkinson en 2016, mais vivait déjà avec les symptômes accablants de la maladie depuis 2014. Bien que les symptômes du parkinson soient variés, que chaque cas soit unique et que la maladie évolue différemment comme l'affirme la professeure et chercheuse en neurosciences du Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Québec, Francesca Cicchetti, en bout de piste, la réalité est la même : la maladie de Parkinson est une maladie qui affecte la santé globale des personnes qui en souffrent et entraîne de manière irréversible la perte de leur qualité de vie.

## Un élément déclencheur et des démarches citoyennes

À cette étape-ci du mémoire, il importe de mentionner que Mme McNamara et M. Carpentier étaient et sont toujours des « battants » qui n'ont pas laissé la maladie altérer leur volonté de participer activement au mieux-être de notre société, notamment de sa population agricole. Mme MacNamara était déjà au fait qu'en France un agriculteur avait mené et gagné un combat pour faire reconnaître la maladie de Parkinson comme une maladie professionnelle. Cependant, lorsque Radio-Canada diffuse, le 24 novembre 2018, le reportage *Quand les pesticides rendent malades*, dans le cadre de son émission *La semaine verte*, celui-ci agit comme un élément déclencheur. En effet, lorsqu'Elizabeth McNamara écoute le reportage, elle réalise, d'une part, que l'histoire dramatique des trois agriculteurs de ce reportage rejoint de manière on ne peut plus claire sa propre histoire et celle de son ex-conjoint, Paul-Émile Carpentier, et, d'autre part, qu'ils n'ont jamais mentionné à l'Union des producteurs agricoles (UPA) qu'ils étaient tous deux atteints de parkinson. Elle se demande alors combien d'autres agricultrices et agriculteurs des environs de Masson-Angers, du Québec tout entier ont reçu un diagnostic de parkinson et si l'UPA qui représente ces personnes est au courant d'une telle problématique.

Cette prise de conscience de Mme McNamara la pousse, non pas à se replier sur elle-même, mais plutôt à se mettre en mode action comme elle l'a toujours fait lorsque survenaient des problèmes, parfois majeurs, à la ferme. Elle juge donc nécessaire d'écrire à l'UPA, premièrement, pour l'informer qu'elle et son ex-conjoint sont atteints de parkinson et, deuxièmement, pour demander à l'UPA de colliger des données pour connaître le nombre d'agricultrices et d'agriculteurs souffrant de parkinson au Québec afin de dresser le portrait le plus exact possible de cette tragédie humaine. Ainsi, forte de ces informations, l'UPA pourra exercer les pressions nécessaires auprès de diverses instances gouvernementales, afin que la maladie de Parkinson soit reconnue comme une maladie professionnelle au sein la population agricole du Québec, comme c'est le cas en France depuis 2012.

En son nom et au nom de M. Carpentier, Mme McNamara demande les services de la linguiste-accompagnatrice pour la rédaction d'une lettre à l'UPA et pour assurer les suivis qui en découleront. Une fois la lettre écrite et le contenu validé par Mme McNamara et

M. Carpentier, celle-ci est envoyée, le 12 décembre 2018, à la Fédération UPA Outaouais-Laurentides. La réponse de l'UPA tardant à venir, des relances sont effectuées en janvier et février 2019 et, lors de conversations téléphoniques avec un représentant de l'UPA, il appert que l'organisme est en pleine réflexion dans ce dossier relié aux pesticides et à la maladie de Parkinson.

En février 2019, un contact est établi avec une journaliste de *La Presse* qui travaille avec deux autres collègues à monter un dossier sur les impacts de la maladie de Parkinson chez les agricultrices et agriculteurs du Québec. Après réflexion, Mme McNamara et M. Carpentier acceptent d'accorder une entrevue aux journalistes pour témoigner des répercussions humaines de l'utilisation des pesticides. Il apparaît essentiel de souligner que participer à cette entrevue a demandé à Mme McNamara et à M. Carpentier beaucoup de courage, car il leur a fallu revivre toutes ces années à travailler « dur » sur la ferme, à faire équipe pour monter ce projet d'une vie et ils ont également fait montre de générosité en acceptant de partager avec le lectorat de *La Presse* la réalité qui est la leur aujourd'hui, à savoir vivre avec le parkinson. Toutefois, ils ont accepté de donner cette entrevue pour une raison fondamentale, soit celle d'éviter aux agricultrices et agriculteurs, d'aujourd'hui et de demain, de développer le parkinson en étant exposés aux pesticides.

Au mois de mai 2019, dans la poursuite de ces diverses démarches entreprises pour faire progresser le dossier, Mme McNamara, accompagnée de Mme Bisson, a participé pendant trois jours au congrès bisannuel de Parkinson Québec dans le but d'en apprendre davantage sur les nouveaux traitements relatifs au parkinson, mais également pour rencontrer d'autres personnes ayant été exposées aux pesticides et vivant la même situation qu'eux, comme c'est le cas notamment pour un jeune chercheur de Gatineau qui travaillait avec les pesticides pour trouver des solutions de remplacement et qui souffre aujourd'hui de parkinson. De plus, ce congrès a permis de créer de nombreux contacts, notamment avec la chercheuse Francesca Cicchetti, Romain Rigal de Parkinson Québec et briser ainsi l'isolement dont sont victimes nombre d'agricultrices et d'agriculteurs atteints de parkinson.

## Survol du point de vue scientifique

Ce point ne se réclame d'aucun contenu exhaustif, mais se veut plutôt un rappel des faits saillants des recherches menées au cours des dernières années sur les impacts de l'utilisation des pesticides dans la population en général et dans la population agricole en particulier. Dans le reportage de *La semaine verte* de novembre 2018, nous apprenions qu'une chercheuse en neurosciences du Centre de recherche du CHU de Québec, Francesca Cicchetti, et qu'un médecin spécialiste du mouvement, directeur de l'Unité des troubles du mouvement André-Barbeau du CHU de Montréal, le docteur Sylvain Chouinard, poursuivent les travaux amorcés, dans les années 80, par le neurologue de renommée mondiale, le docteur André Barbeau. Or, ces travaux plus récents suggèrent qu'il existe bel et bien un lien entre l'exposition aux pesticides et le développement de maladies neurodégénératives, dont la maladie de Parkinson. Par ailleurs, déjà dans les années 80, le docteur André Barbeau avait également observé que l'incidence du parkinson était plus élevée dans les régions rurales du Québec, là où l'exposition aux pesticides était la plus répandue.

De surcroît, dans le dossier diffusé par les journalistes de *La Presse*, le 15 juin 2019, le docteur Pierre L. Auger, spécialiste en médecine du travail et de l'environnement qui travaille au service de l'environnement de la Direction de la santé publique de Québec affirme : « Il est "clair" dans la littérature scientifique que l'exposition aux pesticides augmente le risque de maladie de Parkinson chez les agriculteurs. » Le docteur Auger fournit aussi une information des plus pertinentes, à savoir : « En 2017, une revue de la littérature scientifique et des méta-analyses menées par le département de médecine du travail et de l'environnement de l'Université de Göteborg, en Suède, démontrent un risque 50 % plus élevé de contracter la maladie de Parkinson chez les agriculteurs à la suite de l'utilisation de pesticides comprenant des insecticides et des herbicides. » Dans le même ordre d'idées, les journalistes expliquent que les données récoltées dans le cadre de l'Agricultural Health Study (AHS), une étude toujours en cours du gouvernement étatsunien, qui suit une cohorte de plus de 52 000 ouvriers agricoles qui étaient titulaires d'un permis pour appliquer des pesticides entre 1993 et 1997, en Iowa et en Caroline du Nord, a révélé que l'utilisation de l'insecticide roténone et de l'herbicide paraquat augmentait les risques de contracter la maladie de Parkinson. Or, dans plusieurs régions du Québec et du Canada ces produits sont toujours utilisés en 2019.

Enfin, la professeure de santé environnementale de l'Université de Montréal, Maryse Bouchard, qui participait à l'émission *Les éclaireurs* de Radio-Canada, le 12 février 2019, pour y traiter principalement des effets du glyphosate sur la santé a déclaré « qu'une foule d'autres pesticides permis au Canada sont liés, par exemple, à un taux anormalement élevé de cas de maladie de Parkinson chez les agriculteurs », et ce, tout en déplorant le manque d'études indépendantes sur les pesticides au Canada.

## **Choix de société face aux pesticides**

À la suite du survol scientifique effectué pour ce mémoire, nous sommes à même de constater que les méthodes de recherche diffèrent d'un pays à un autre ou d'une organisation à une autre. S'il nous est difficile de faire la part des choses en tant que profanes, nous observons et notons par ailleurs ce qui se passe sur le terrain dans certains pays.

### **En France**

L'exemple de la **France** nous rejoint d'emblée, puisque le **7 mai 2012**, est entré vigueur un décret qui établit explicitement un lien de causalité entre la maladie de Parkinson et l'usage des pesticides, ce qui a entraîné le classement de cette maladie comme maladie professionnelle pour la population agricole de France. Or, au-delà des diverses pratiques agricoles et des régimes d'assurance différents des deux sociétés, on ne peut tout de même pas croire que la population agricole québécoise est miraculeusement immunisée contre la maladie de Parkinson lorsque celle-ci est exposée aux pesticides.

En outre, en juin 2019, le Conseil d'État français a en partie annulé un arrêté réglementant l'utilisation des pesticides, car il ne protégeait pas suffisamment la santé des riverains ni l'environnement, a-t-il indiqué dans un communiqué, donnant ainsi raison aux deux ONG qui avaient déposé un recours.

### **En Autriche**

Bien que l'usage du glyphosate (Roundup) ne soit pas abordé de manière spécifique dans ce mémoire, il nous apparaît primordial de rapporter l'information parue dans *La Presse* du 3

juillet 2019, à savoir que l'**Autriche** a adopté, le 2 juillet 2019, un projet de loi visant à interdire totalement l'usage du glyphosate. Dans l'article, la journaliste souligne que « c'est la première fois qu'un pays de l'Union européenne bannit cet herbicide, montré du doigt pour son possible potentiel cancérigène ». Selon la chef sociale-démocrate Pamela Rendi-Wagner, les députés ont voté en faveur de cette interdiction au nom du « principe de précaution ». De plus, elle a déclaré : « Les preuves scientifiques de l'effet cancérigène de ce poison à plantes augmentent. C'est notre responsabilité de bannir ce poison de notre environnement ». Sur la planète, 800 000 tonnes de glyphosate sont répandues chaque année, au Québec et au Canada, il demeure le pesticide le plus utilisé en agriculture et se trouve même en vente libre dans les grandes surfaces et donc à portée de main de tous et chacun. Les populations agricoles et la population en général du Québec et du Canada seraient-elles immunisées contre ce qui est considéré comme un poison en Autriche?

## **À Cuba**

Le site français d'actualités *positivr.fr* déniche et partage chaque jour des histoires inspirantes pour notre monde en changement. Lors d'une mise à jour du 12 juillet 2019, les responsables du site ont ressorti un article paru en janvier 2017, soit *Dans un pays sans pesticides, les abeilles cubaines sont en pleine forme!*, article dans lequel il est fait état de productions records de miel cubain (biologique, de surcroît). En effet, certains apiculteurs parviennent à recueillir jusqu'à 45 kg par ruche et quand on cherche à comprendre la raison de ces rendements spectaculaires, la réponse est toute simple : « Si Cuba connaît aujourd'hui de tels résultats, c'est que l'île a été contrainte de se passer des pesticides au début des années 90. À l'époque, l'URSS n'était plus en mesure de lui fournir les produits. Résultat : les colonies d'abeilles ont peu à peu repris un maximum de vigueur! » Voici donc une bonne nouvelle pour l'humanité, car « l'exemple cubain prouve en effet que ne plus recourir aux pesticides peut sauver les abeilles. Or, cet animal est le principal insecte pollinisateur de la planète et, de ce fait, il est à l'origine d'une grande partie de tout ce que nous mangeons et, donc, de notre survie sur Terre! » Que dire de plus, sinon que cet exemple parle par lui-même!

## **Au Québec**

Depuis le reportage de *La semaine verte* du 24 novembre dernier et l'engagement citoyen d'agricultrices et d'agriculteurs d'est en ouest du Québec, nous sommes à même de constater

que les prises de consciences face à la dangerosité des pesticides se multiplient au sein de la société en général, des associations syndicales et même du gouvernement du Québec. Nous en avons pour preuve la tenue de cette commission parlementaire demandée par l'UPA, Équiterre et la Fondation David Suzuki, la décision du ministre du Travail, Jean Boulet, le jour même de la diffusion du dossier sur les pesticides dans *La Presse*, de revoir la liste des maladies professionnelles tout en précisant : « J'ai donné l'instruction à la [CNESST] de revoir l'annexe 1 de la Loi sur les accidents de travail [...] qui fait une liste de toutes les maladies professionnelles, et [de celles] reliées aux pesticides. [...] On a vraiment l'intention d'amender la loi pour mettre à jour cette annexe [et] répondre aux besoins des agriculteurs. »

Au même moment, le ministre de l'Agriculture, André Lamontagne, a pour sa part assuré qu'il est « très sensible à toute la question de la santé des agriculteurs » et que « tout ce qui peut être fait pour venir en aide, en soutien [des agriculteurs], [le] gouvernement va le faire ». Dans ce contexte, nous ne pouvons qu'appuyer de telles initiatives gouvernementales tout en faisant preuve d'une vigilance sans failles puisqu'il en va de la qualité de vie des agricultrices et agriculteurs du Québec et de surcroît de la qualité de vie de toutes les citoyennes et de tous les citoyens, car lorsque les pesticides sont répandus dans les champs du Québec tout le monde est exposé. Ne vivons-nous pas toutes et tous des fruits de la terre?

## **Recommandations**

En déposant ce mémoire et en espérant participer aux audiences publiques de la Commission parlementaire de l'Agriculture, des Pêcheries, de l'Énergie et des Ressources naturelles sur les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, nous souhaitons vivement apporter notre collaboration au mandat de cette commission. En fait, nous sommes convaincus qu'il faut mobiliser les forces citoyennes, entrepreneuriales et gouvernementales pour que la population agricole du Québec ne fasse plus les frais d'une exposition éhontée à des pesticides qui provoquent la terrible maladie qu'est le parkinson. Pour cette raison, nous croyons utile et nécessaire de faire part à cette commission de recommandations d'ordre général et d'ordre spécifique.

## Recommandations d'ordre général

- Que le gouvernement du Québec prenne les mesures nécessaires pour que la maladie de Parkinson soit reconnue comme une maladie professionnelle pour la population agricole du Québec qui souffre du parkinson à la suite d'une exposition aux pesticides.
- Que le gouvernement adapte la *Loi sur les accidents du travail* afin que toute la population agricole soit couverte par cette reconnaissance, incluant les 70 % des exploitants agricoles de fermes familiales qui ne sont pas inscrits à la CNESST.
- Que les instances gouvernementales les plus pertinentes en la matière classent les affections liées à l'usage des pesticides et retirent du marché ces produits dangereux.
- Que le rôle de l'UPA dans le dossier des pesticides soit réexaminé, afin qu'elle soit la dépositaire des données permettant de connaître le nombre d'agricultrices et d'agriculteurs souffrant du parkinson au Québec et dresser ainsi un portrait le plus exact possible de cette tragédie humaine.
- Que les instances gouvernementales, les associations citoyennes, l'UPA et Parkinson Québec unissent leurs efforts pour mettre en place des moyens pour briser l'isolement des agricultrices et agriculteurs atteints de parkinson.
- Que le gouvernement adopte une politique claire pour augmenter le financement d'études indépendantes sur les pesticides.
- Qu'une instance gouvernementale coordonne les recherches pour mettre à jour et appliquer des alternatives de remplacement aux pesticides.

## Recommandations d'ordre spécifique

Mme McNamara recommande aux instances médicales et gouvernementales qu'elles mobilisent les médecins de famille et neurologues pour qu'ils posent des questions aux personnes qui reçoivent un diagnostic de parkinson, afin de déterminer si ces personnes vivaient sur une ferme ou dans un environnement où elles auraient pu être exposées aux pesticides. En outre, elle recommande que les neurologues tiennent un registre de leurs patientes et patients atteints de parkinson ayant été exposés aux pesticides et que ces neurologues travaillent de concert avec l'UPA pour centraliser les informations relatives à

cette problématique d'exposition aux pesticides et le développement de la maladie de Parkinson.

Quant à M. Carpentier, propriétaire d'une ferme conventionnelle pendant une trentaine d'années, il recommande à l'UPA, au ministère de l'Agriculture et à toute autre instance impliquée dans le domaine de l'agriculture de privilégier et faciliter par tous les moyens possibles le virage vers l'agriculture biologique sur les terres du Québec. Un article paru dans *La Presse* du 16 juillet 2019 confirme que le choix que M. Carpentier ferait aujourd'hui de se lancer dans la culture bio est le choix que font de plus en plus de propriétaires de fermes au Québec. En effet, la plus récente compilation du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) révèle que le Québec compte maintenant 2083 fermes biologiques, soit une hausse significative de 29 % en 2018 par rapport à 2017. Si les propriétaires de ces fermes ont comme objectif avoué de réduire leur exposition aux pesticides, il n'en demeure pas moins que la question du rendement est toujours présente. Face à cette question, M. Carpentier est convaincu que le choix de la culture biologique est possible même pour les cultures de grandes surfaces grâce, entre autres, à des pratiques comme le recours aux engrais verts, aux semences d'automne dont les graines sont protégées par une cire et à la culture sur billons, pratiques déjà implantées au Québec et en France avec des résultats des plus intéressants en ce qui concerne la « compétitivité du secteur agroalimentaire québécois ». Par conséquent, dans l'esprit de cet agriculteur d'expérience qui continue de lire et de s'informer sur de nouvelles pratiques agricoles, il ne fait aucun doute que « comme dans de nombreux autres domaines dont le remplacement des véhicules à essence par des véhicules à hydrogène, les solutions en matière de remplacement des pesticides sont connues, mais elles restent à être déployées à grande échelle, et ce, pour le bien-être du sol, de la population agricole, des consommateurs et de la population en général ». Autrement dit, selon M. Carpentier, « l'agriculture biologique ne présente que des impacts positifs pour le sol et les humains et aucun impact négatif ».

## **Conclusion et perspectives d'avenir**

En guise de conclusion, nous souhaitons remercier chaleureusement les journalistes de *La semaine verte* et de *La Presse* pour avoir porté à notre attention et à l'attention du Québec en général toute cette problématique concernant l'utilisation des pesticides et le développement

de la maladie de Parkinson. En outre, nous adressons de sincères remerciements à Roger Ledoux de la Fédération UPA Outaouais-Laurentides, Francesca Cicchetti du Centre de recherche du CHU de Québec et Romain Rigal de Parkinson Québec pour leur soutien et encouragement tout au long de nos démarches entreprises, depuis l'automne dernier, pour faire reconnaître la maladie de Parkinson comme une maladie professionnelle pour les agricultrices et agriculteurs du Québec qui sont victimes de cette terrible maladie. En ce qui concerne l'UPA, nous ne pouvons que saluer sa décision de ne pas siéger à un comité parce qu'au sein de ce comité siègeront des agronomes à l'emploi des géants de l'industrie des pesticides, comme nous l'apprenions dans l'article de *La Presse* du 4 juillet 2019, *Des géants des pesticides siègent à un comité chargé de revoir leur usage*.

Nous tenons par ailleurs à exprimer notre stupéfaction face au constat suivant : malgré les recherches effectuées au cours des dernières décennies, les sonnettes d'alarme de scientifiques reconnus mondialement, les diagnostics de plus en plus nombreux de la maladie de Parkinson au sein de la population agricole du Québec et du Canada, encore aujourd'hui des agricultrices et des agriculteurs utilisent abondamment des pesticides, ce qui par le fait même met toutes les citoyennes et tous les citoyens en danger. Selon le neurologue, Dr Abdallah Tahar, au Canada, en 2016, on dénombrait déjà 99 000 personnes atteintes de la maladie de Parkinson, alors qu'en 2031, on prévoit que ce nombre sera de 163 700. Nous sommes convaincus que nous pouvons faire en sorte de diminuer ce nombre en soustrayant la population agricole et la population en général à l'exposition néfaste aux pesticides.

Enfin, Mme McNamara et M. Carpentier ne veulent surtout pas qu'on les prenne en pitié, mais souhaitent vivement que le gouvernement et toutes les instances interpellées dans ce dossier interviennent et prennent toutes les actions nécessaires pour éviter à nos jeunes agricultrices et agriculteurs de grande qualité, selon M. Carpentier, le legs de toute maladie, quelle qu'elle soit, parce que le « principe de précaution » n'aura pas prévalu. Tel est l'objectif ultime de ces femmes et de ces hommes de la terre « qui montent au front » certes pour que la maladie de Parkinson soit reconnue comme une maladie professionnelle, mais également pour que « des pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation » soit mises en place pour éliminer l'utilisation des pesticides.